Projets Partagés

Le potager collectif de la Thyle

• Résumé

A Court-Saint-Etienne, un potager collectif a été aménagé au printemps 2017 dans un espace public au cœur de la commune. Un potager ouvert à tous où « **se cultivent légumes et liens sociaux** ». Par sa **dynamique partenariale**, il encourage en effet la mixité et l'inclusion de personnes en situation de précarité et/ou en souffrance psychologique et mentale.

Ce potager a également mêlé nature et œuvres artistiques en organisant des activités de « land art » en novembre 2017.

Visionner la vidéo du projet

• Eléments de contexte

Le CPAS organisait déjà, depuis 2010, des ateliers d'insertion sociale en faveur des publics confrontés à la précarité ou à l'isolement (voir le projet *« Côté Court, Côté Jardin »*). Tout avait commencé par un atelier de cuisine hebdomadaire et puis, parallèlement, par la mise en place d'un premier potager sur la terrasse du CPAS.

Fort de ces expériences précédentes, le CPAS de Court-Saint-Etienne était déjà convaincu de l'impact bénéfique et thérapeutique que le travail de la terre apporte aux publics. D'autres acteurs locaux mettaient eux-aussi à disposition de leurs publics un petit espace de culture au sein de leur structure. Il était cependant difficile, pour le CPAS, d'obtenir une mobilisation du public cible de façon individuelle... Et l'idée d'une mixité des publics est apparue comme une opportunité.

Une nouvelle réflexion a donc émergé : le projet pouvait aller plus loin en proposant aux divers acteurs locaux un potager collectif, point de départ d'une mise en réseau d'espaces déjà existants et de bénéficiaires potentiels.

Le nouveau potager de Court-Saint-Etienne, issu d'une vaste collaboration, se veut donc être un lieu de rencontre avec l'autre mais aussi avec soi-même, avec la nature et tout ce que cette dernière peut apporter au niveau psychologique. C'est un lieu hors institution, neutre et ouvert, sans étiquette, qui favorise les échanges et la dé-stigmatisation.

Le partenariat avec les différents acteurs locaux a favorisé cette dé-stigmatisation en permettant une bonne mixité des participants, tout en veillant à l'implication des personnes en situation de précarité et/ou en difficulté de santé mentale.

• Objectifs

L'objectif principal est d'améliorer le bien-être et l'inclusion des personnes en situation de précarité et/ou en souffrance psychologique et mentale.

Cet objectif est décliné en plusieurs **objectifs spécifiques :**

- Permettre une (re)socialisation et une (re)prise de confiance en soi
- Soutenir la mixité des publics et la dé-stigmatisation - Offrir un espace ouvert à tous
- Permettre une amélioration du cadre de vie
- Soutenir un accès pour tous à l'alimentation saine et durable

• Institution porteur(s) de l'expérience

• Centre Public d'Action Sociale de Court St Etienne

• Institution partenaire(s) de l'expérience

• Aide alimentaire
• La Courtille
• Maison Médicale de la Thyle
• Nos oignons
• Quatre Quarts
• Régie des quartiers de la Dyle
• Service d'Aide en milieu ouvert - AMO "la Chaloupe"

• Institution ressource(s) de l'expérience

• Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon

• Periode de déroulement du projet

• Le potager a été lancé au printemps 2017.

• Territoire

• Court-Saint-Etienne

• Public

Le public cible principal est le public en situation de précarité et/ou en souffrance psychologique et mentale. Mais le projet touche aussi, plus globalement, les citoyens, habitants du quartier, passants… Il est très important de toucher ces deux publics pour nourrir la mixité et entretenir la dynamique du projet sur du long-terme.

(Adulte Personnes isolées Public précarisé)

• Milieu de vie

- Quartier

• Démarches et actions

Le potager occupe une position centrale au sein de la commune, près de petits immeubles et au cœur d'un petit écrin de verdure au bord de la rivière. Il jouxte un espace récréatif aménagé pour les riverains et est à proximité de deux logements supervisés (« La Courtille » pour personnes sortant d'un séjour en psychiatrie et « La Bienvenue » qui abrite des jeunes trisomiques). Il est aussi central par rapport aux associations partenaires du projet.

- D'un point de vue méthodologique, l'accent a été mis dans un premier temps sur la **consolidation du partenariat** avec 10 associations locales.

Ces associations partenaires sont issues des domaines de la santé mentale et la santé, de l'insertion socioprofessionnelle, du social et de l'aide alimentaire de la jeunesse, … ce qui permet de toucher le public-cible dans sa diversité.
La tenue régulière de groupes de travail a permis à chacune de s'approprier le projet tout en partageant une réflexion commune.

- Dans un deuxième temps, les organisateurs ont été à la rencontre des différents publics par la mise en place **d'espaces de concertation**. Dès le début, l'intégration du potager dans la vie du quartier a été pensée et préparée et facilitées par le partenariat associatif afin que son installation ne soit pas perçue comme « envahissante » pour les habitants. Des liens ont été tissés avec les riverains en amont. Et des moments de rencontres continuent à être proposés à tous une fois par mois.
- Sur le terrain, des **temps d'animation hebdomadaires** sont organisés afin d'accueillir et accompagner les publics cibles.
- D'autres **événements festifs ou fédérateurs** ont également lieu afin de partager des moments de vie : une bourse aux semences, la fête du potager, les journées de Land Art…

Communication du projet :

La communication visait les publics cibles plutôt que le grand public. Les moyens de communication utilisés ont donc été ceux auxquels ces publics étaient les plus réceptifs, quitte à démultiplier les moyens : SMS, mails, téléphone, mot dans la boite aux lettres, affichage dans les associations ou sur le terrain, bouche-à-oreille dans le quartier… Le partenariat a donc joué un rôle majeur dans cette communication qui privilégiait l'échange direct.

• Moyens

De quels moyens **humains** : 2 personnes du CPAS de Court-Saint-Etienne consacrent une partie de leur temps de travail à la coordination globale, la gestion quotidienne et l'animation, ainsi qu'une personne engagée à mi-temps comme article 60 pour le maraîchage. Les partenaires sont également très investis dans le projet, au lancement et dans la mise en œuvre sur le terrain. Des réunions mensuelles réunissent les partenaires au sein d'un comité de pilotage. Des groupes de travail ont aussi rassemblé les partenaires pour avancer concrètement sur la communication, le jardin, le lien aux publics….

De quels moyens **matériels** : essentiellement les matériaux de jardinage (outillage, semences, terreaux…). Ne pouvant cultiver en pleine terre, il a fallu recourir à d'autres procédés : cultures en bacs, en ballots, en buttes… ce qui a rajouté des frais de matériel supplémentaire.

De quels moyens **financiers** : Le projet a fait appel à différents subsides (CRESAM / CERA, appels à projet…)

• Evaluation et enseignements

Evaluation du jardin potager et des activités :

L'évaluation du projet est très positive : les missions ont été accomplies dans les délais prévus et souvent avec des résultats supérieurs à ceux espérés. Des événements fédérateurs supplémentaires ont même pu être organisés.

Au cours des 8 premiers mois du projet :

- plus d'une quarantaine de personnes ont été, à un moment ou un autre, concernées par une activité ou un événement en lien direct avec le potager.

- une vingtaine de personnes ont participé de façon plus régulière dans la vie du potager.

Le fait de proposer différents niveaux d'implication aux participants permet l'accès pour tous au projet : chacun y vient selon ses envies et ses capacités, sans obligation.

Le potager et les projets ponctuels qui s'y greffent permettent à des personnes, pourtant voisines, de se rencontrer vraiment. Le potager est accueilli avec beaucoup d'enthousiasme et de respect par les riverains ; les « jardiniers » se trouvent ainsi valorisés dans leur lieu de vie et leur quartier. La solidarité se développe et cela impacte positivement l'image de soi des participants et leur sentiment d'appartenance.

Evaluation du partenariat :

La collaboration avec les organisations partenaires a apporté beaucoup de richesses. Elle a permis une plus grande mobilisation des publics cibles et donc de meilleurs résultats que lors des initiatives menées individuellement par chaque institution.
Au-delà des points cités précédemment (mixité du public, mutualisation de moyens, expertise…), elle a également permis de créer un réseau plus accessible pour les personnes en difficultés. Certaines passent dorénavant plus facilement la porte d'une institution qui était auparavant méconnue.

Difficultés :

La gestion des niveaux de participation et des modes de décision au sein d'un large partenariat a été la plus grosse difficulté dans le projet. L'envie de consulter chacun et de prendre en compte tous les apports et avis n'a pas été facile à gérer.

Pour la seconde saison, un organigramme avec une répartition claire des rôles a été constitué sur base d'une saison d'expériences et grâce à une confiance mutuelle qui s'est installée. Il va faciliter les accordages, la communication et la prise de décision.

• Perspectives envisagées

En 2018, le potager entre dans sa deuxième année d'existence. L'objectif à long-terme est d'arriver à le maintenir grâce à une **autonomie partielle**, rendue possible par un comité de bénévoles et de riverains qui en assumerait une part de gestion quotidienne.

• Pour aller plus loin

Les lectures ainsi que les rencontres de personnes ayant monté ce type de projet sont souvent porteuses et enrichissantes. D'autre part, une grande motivation et un positivisme constant sont des ingrédients primordiaux dans ce type d'action collective. De même, il est essentiel de définir clairement une « charte » pour bien poser le cadre.

• Personne de contact

- Anne MESTAG
- anne.mestag@cpas-court-saint-etienne.be
- 010/620.730